

SASU 334
Société par actions simplifiées
au capital de 1 500 euros
Siège social : 2 ter Allée du Stade
50700 VALOGNES
843 962 002 RCS CHERBOURG

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

PRESIDENTE DU 3 MARS 2026

Le 3 Mars 2026, à dix-huit heures, au siège social, 2 ter Allée du Stade à Valognes.

Madame Anne-Lise BOUILLON, demeurant 2 ter Allée du Stade à Valognes.
Propriétaire de la totalité des 150 parts de 10 euros chacune composant le capital social de la Société SASU 334,

Associée unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seule Présidente de la Société, Madame Anne-Lise BOUILLON associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 30/09/2025.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2025 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L 227-11 du Code de commerce.

PREMIÈRE DÉCISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique ayant pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025 approuve ces comptes se soldant par un bénéfice de 208 523 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIÈME DÉCISION - AFFECTATION DU RÉSULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 208 523 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 208 523 euros

Affectation

- Dotation aux autres réserves, soit 208 523 euros

Rappel des dividendes distribués

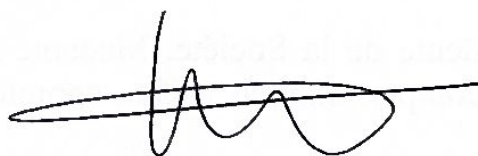
L'associée unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DÉCISION - CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 227-11 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

le 03/03/2026



Bilan et compte de résultat

BILAN SYNTHETIQUE

SASU 334

Edition du : 01/10/2024 au 30/09/2025

Hors brouillard

Hors simulation

Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobiliations incorporelles					Capital	1 500	1 500
Immobiliations corporelles					Ecart de réévaluation		
Immobiliations financières	215		215	367 973	Réserves :		
TOTAL I	215		215	367 973	- Réserve légale	150	150
Actif circulant :					- Réserves réglementées		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					- Autres	261 493	205 452
Marchandises					Report à nouveau		
Avances et acomptes versés sur commandes					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	208 523	56 041
					Subventions d'investissement		
					Provisions réglementées		
					TOTAL I	471 666	263 143
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	154 664		154 664		Emprunts et dettes assimilées		137 718
Valeurs mobilières de placement	272 500		272 500	30 000	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	50 437		50 437	12 620	Fournisseurs et comptes rattachés		350
Caisse					Autres	6 149	9 382
TOTAL II	477 600		477 600	42 620	TOTAL III	6 149	147 451
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	477 815		477 815	410 593	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	477 815	410 593

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

SASU 334

Edition du : 01/10/2024 au 30/09/2025

Hors brouillard

Hors simulation

Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	14 553	9 970	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés	125		Reprise sur amort., déprec. et prov.		
Rémunération du personnel			Produits cessions immo. incorp. et corp.		
Charges sociales			Autres produits		
Dotations aux amortissements			PRODUITS FINANCIERS	66 095	68 420
Dotations aux provisions					
Valeurs compt. immo. incorp. et corp. cédées					
Autres charges					
CHARGES FINANCIERES	936	2 409			
TOTAL (I)	15 614	12 379	TOTAL (I)	66 095	68 420
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	367 958		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	526 000	
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	383 572	12 379	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	592 095	68 420
BENEFICE OU PERTE	208 523	56 041			
TOTAL GENERAL	592 095	68 420	TOTAL GENERAL	592 095	68 420

Annexe comptable

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévu.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode comptable

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014-03 (version consolidée au 1^{er} janvier 2025)
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Evénements significatifs

Les titres de participation de la société Actu Elles et de la SCI 3M ont été cédés sur l'exercice.

Une nouvelle participation a été prise dans la SCI 336. Une avance rémunérée selon la convention signée entre les parties lui a été accordée.

Immobilisations

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilISATIONS en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	367 973	482	200	484	367 958	486	215		
TOTAL		490	367 973	492	200	494	367 958	496	215		

Créances et dettes

Créances	30/09/2025	Moins d'un an	Plus d'un an
Autres créances	154 664€	8 041 €	146 623€

Dettes	30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Comptes courants	6 149€	6 149€		

(1) Emprunt remboursé au cours de l'exercice : 137 718€

(2) Emprunt dette associé personne physique : 6 149€

Engagements financiers

Suite au remboursement total des emprunts bancaires, il n'y a plus d'engagements financiers.

Filiales et participations

	Capital	Capitaux propres	QP capital détenu	Valeur brute titres	Valeur nette titres	Prêts et avances consentis	Avals et cautions donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés
SCI 336	1 000€	1 000€	20%	200€	200€	154 339€		0€	0€	0€